

## Note de lecture

:

### Mésaventure du maréchal-ferrant de Moulin du Pont

Extrait des « **Mémoires d'un Paysan Bas-Breton** », de **Jean-Marie Déguignet**  
( Édition établie par Bernez Rouz à « AN HERE », 1999 ).

*La scène se passe vers 1845 ; l'auteur, âgé d'une douzaine d'années, vit de mendicité. Il est hébergé dans une ferme où se présente un autre mendiant en quête d'hospitalité*

C'était un paysan, jeune encore et assez bien mis, portant un gros livre sous le bras. Celui-là m'intrigua. Qui diable pouvait être cet individu, voyageant ainsi avec un gros livre sous le bras ? Il n'était pas resté marmonner des prières à la porte, lui ; il était venu droit vers la table où nous étions déjà en train de souper et demanda presque avec autorité s'il pourrait loger là. La patronne, qui ne refusait personne, répondit oui et l'invita à s'asseoir à table pour souper avec nous. Il nous fit savoir tout de suite qu'il était un ancien élève du séminaire de Pont-Croix, où il avait appris toutes les sciences, et qu'il voyageait maintenant pour enseigner aux autres ce qu'il savait. Toutes ces sciences étaient renfermées dans le gros livre qu'il portait avec lui. Il pouvait donner à chacun tous les enseignements qu'il pouvait désirer, et à bon marché ; il apprenait des formules pour faire venir le diable quand on aurait besoin de lui, et pour le faire partir quand on n'en aurait plus besoin, pour s'arranger avec le chat noir de manière à ne pas être sa dupe, pour guérir toutes les maladies et aussi pour en donner à ses ennemis, pour faire venir à soi la jeune fille que l'on désire, pour tirer un bon numéro au sort, pour gagner toujours à la lutte et aux jeux, enfin bref, c'était un grand professeur des sciences occultes. Quand nous eûmes fini de souper, il prit son livre et le mit sur la table, et, tapant dessus avec la main, il dit : « Oui, tout cela est là-dedans, mais il faut connaître plus que son *pater* pour lire ça et le comprendre. »

... Ce drôle de mendiant fut autorisé à venir coucher avec nous dans le *ty-diavez*, ( bâtiment réservé aux domestiques ) et là il causa encore avec les domestiques, voulant leur vendre des recettes. Mais ces pauvres domestiques n'étaient pas assez riches pour payer le prix que ce marchand d'abracadabra demandait ; l'un d'eux aurait bien voulu posséder *an ol yeoten*, cette herbe mystérieuse que l'on voit briller la nuit dans certains prés mais qui s'évanouit toujours lorsqu'on s'approche d'elle. Celui qui possède cette herbe ne peut jamais être trompé. A cela il n'y a qu'un malheur, c'est que personne ne l'a jamais possédée et jamais personne ne la possédera. Le domestique donna cependant quarante sous, tout ce qu'il possédait, au marchand de recettes infailibles. Mais le pauvre bougre est mort sans avoir pu trouver l'herbe mystérieuse.

Au Moulin du Pont, en Pleuven, il vola quatre cents francs à un pauvre maréchal en lui vendant un vieux chat noir, lui faisant croire que ce chat lui apporterait de l'argent autant qu'il en voudrait ; le maréchal, ayant souvent entendu parler des chats noirs fournisseurs d'or et d'argent, crut que celui-là était l'un de ceux-là. Mais ce vieux chat qui était un vrai chat en chair et en os, volé par le sorcier dans quelque ferme, n'allait pas chercher de l'argent ni de l'or. On avait dit au maréchal que pour faire partir le chat à la recherche des trésors, il fallait le fouetter. Le maréchal se mit donc un jour à fouetter son chat ; mais comme le chat griffait, quelqu'un lui dit qu'il fallait le mettre dans un sac. Une fois dans le sac, il prit un bâton et administra à la pauvre bête une volée en règle, à tel point que lorsqu'il ouvrit le sac pour la laisser aller au trésor, il la trouva morte..